

## Afrique sans puissance ? Afriques en puissances ?

*Pour quiconque est disponible, pour qui a un regard pour voir ce qui l'entoure, des oreilles pour entendre le bruit des foules et des individus, des jambes pour parcourir Gamkallé ou Kalingalinga, un cœur pour ne pas oublier l'individu « ordinaire », et la simple volonté de sortir des rails des circuits touristiques, académiques ou diplomatiques où l'on vous garantit d'apprendre, suivant la bonne méthode, « l'Afrique sans peine » (c'est-à-dire « sans Africains »), pour ceux donc qui ne se satisfont pas d'une Afrique stérilisée ou stéréotypée, il est relativement aisé de retrouver la vie sociale dans sa quotidienneté et, avec un minimum de réflexion, d'en faire une lecture où le politique, sans être forcément omniprésent comme le voudraient certains de nos amis, se révèle en des sites inattendus. Ainsi, on a pu tracer dans le premier numéro de Politique Africaine les jalons d'une étude du politique « par le bas ». Cette approche serait incomplète si elle ne débouchait pas sur une interrogation concernant les relations entre les unités politiques qui constituent — ou prétendent constituer — les États. Car si l'État s'avère insaisissable, impuissant, « mou » ou déliquescant comme le suggèrent certains faits et diverses analyses du politique, s'il est, comme dirait Gramsci, « gélatineux », quel sens accorder aux rapports qui se nouent entre entités inconsistantes et aux théories qui ne raisonnent qu'en termes d'États ou d'appareils d'État, comme s'il n'y avait rien d'autre dans la vie sociale ?*

*Il y a donc un problème de l'interprétation des faits internationaux, notamment dans les contextes où l'État n'est pas l'unité socio-politique souveraine qu'il prétend — juridiquement — être. Il y a déjà bien des périphéries remuantes dans l'Europe pourtant stabilisée, alors qu'en est-il là où le cadre territorial*

est bien plus récent (à peine un siècle d'existence formelle) et qui plus est, conceptuellement allogène ? Ceux que l'on appelle les « internationalistes » ont le fâcheux réflexe de ne raisonner qu'en termes d'États et de chancelleries, d'effectifs militaires ou de firmes multinationales, et non pas en termes de peuples ou de groupes sociaux. Ce n'est pas un hasard si les créateurs du vocabulaire juridique international que sont les représentants des États n'ont jamais sérieusement cherché à définir les concepts de « Nation » ou de « Peuple », alors même qu'ils en faisaient les fondements des normes internationales. D'où les vicissitudes sur la vraie nature des Sabraouis, des Erythréens ou des Euhés qui sont analysés non pour eux-mêmes, mais par référence aux intérêts de ceux qui formulent l'appréciation.

Jusqu'à présent, l'internationaliste insatisfait n'a guère trouvé de secours auprès des experts ès-groupes sociaux que sont les anthropologues et les ethnologues ; s'il réussit à extraire çà et là des observations pertinentes pour ses recherches, il n'y découvre pas encore une lecture précise du fait international vu de la brousse. Entre les statolâtres et ceux qui ne veulent pas voir plus loin que le bout de leur clan ou de leur prolétariat, subsiste un vide qui explique la faiblesse de la théorie des relations internationales dans le contexte du Tiers monde.

L'insatisfaction se fait plus vive lorsque la conjoncture met l'Afrique en vedette, soit que des décolonisations s'y accélèrent (Zimbabwe) ou y piétinent (Namibie), soit que des conflits s'y développent (Corne de l'Afrique). On voit alors ceux que C. Wright Mills aurait appelés les « suprêmes théoriciens » des affaires internationales, formés à l'école de l'État souverain, de l'équilibre des puissances, de la bipolarité ou de « l'arms control », reporter bravement sur ces situations conflictuelles les modèles éprouvés qui sont utilisés pour l'analyse des rapports américano-soviétiques. On oublie ainsi non pas une pseudo-spécificité exotique de l'Afrique, mais le simple fait que les Africains, comme les autres peuples, sont capables de trouver en eux-mêmes les raisons de se combattre, de s'affronter ou de négocier. Il n'est pas toujours nécessaire d'imaginer une explication qui relègue les Africains au rang de simples « relais » de quelque impérialisme, même s'il en est toujours un (ou des...) aux aguets. Car il faut aussi reconnaître qu'il est de plus en plus évident que les Africains ont échoué dans leur prétention, exprimée au début des indépendances, d'empêcher ou de limiter la pénétration américaine et soviétique dans les affaires du continent. Mais cette situation est sans doute plus la conséquence de l'incapacité des dirigeants africains de définir dans le cadre de l'O.U.A. un nouveau type de rapports internationaux, que la cause de cette paralysie rampante de l'organisation continentale et de tous

ses succédanés. La diplomatie africaine a été la dernière (en date) des victimes de l'illusoire sublimation de l'État dans un contexte où plus qu'ailleurs, les cultures, les ethnies, les circuits économiques ignorent les frontières, ou plus exactement les connaissent juste assez pour les subvertir en les utilisant à l'encontre de l'autorité de l'État.

Dans le contexte africain plus peut-être que dans tout autre, il est donc nécessaire de faire une vraie sociologie des relations internationales, c'est-à-dire une étude du comportement « international » (défini tout simplement par le fait — social — de franchir une ligne juridique abstraite, baptisée frontière) des groupes sociaux assumant directement ou indirectement des fonctions politiques, que ce soit « par le haut » (ce que l'on a l'habitude de faire) ou « par le bas » (ce que l'on doit essayer de faire). Cela veut dire aussi essayer d'analyser le jeu de tous ces acteurs dans leur totalité, sans complaisance ni parti pris, ce qui ne veut pas dire sans idées sur ce qui devrait être ; simplement le mélange des genres, s'il rend service à l'homme politique, a contribué à ralentir les progrès de la théorie politique.

Les premières études de relations internationales que Politique Africaine présente répondent pour l'essentiel à cette préoccupation de rigueur analytique ; elles ont en commun d'être le fait de chercheurs sinon en quête de modèles, du moins en quête de précision, et à ce titre soucieux de ne pas en rester aux idées plus ou moins générales, aux stéréotypes plus ou moins usagés que véhiculent les media, ou aux intuitions que l'on peut avoir à partir de telle ou telle inclination idéologique. Sur le fond, il était difficile d'échapper à une convergence des différents articles sur un thème qui ne soit pas celui des hégémonies. Largement partagées à travers le monde, les prétentions hégémoniques sont confrontées à différents défis : notamment celui de « Gulliver empêtré » pour une grande puissance comme les États-Unis, dont il sera abondamment question ici. Derrière le discours moralisateur symbolisant l'ère cartérienne, l'économie politique n'était pas laissée pour compte ; elle avait pour mission de contrer l'offensive généralisée de l'Union soviétique sur le front africain. Certes, nous sommes passés à un autre style diplomatique. L'administration Reagan veut rappeler au monde que Gulliver n'est pas si empêtré que cela : face à la menace communiste, il importe de ne pas faire de complexe, mais au contraire de montrer que l'on a des atouts que l'on est prêt à utiliser à fond, qu'ils s'appellent UNITA ou Afrique du Sud, non pas tant pour assurer leur suprématie que pour mener des négociations en position de force. Mais on notera que la politique de dissuasion, tout comme la précédente politique de la contrition, com-

*porte une part d'aléas sur lesquels le président nigérian Shagari vient d'attirer l'attention.*

*Car il y a un autre défi : celui de la concurrence et de la diversification des formes de l'hégémonie qu'atteste la montée en puissance de certains États dont on doit se demander s'ils jouent un jeu propre ou s'il s'agit de simples « relais » des impérialismes venus du Nord. Les articles qui suivent renvoient non pas à la trop simpliste problématique des séides, mais à la complexité fondamentale des relations internationales où toute convergence observée ne doit pas être traduite en termes de liens de causalité. Sinon, on ne comprend plus les brusques revirements comme ceux que la Corne de l'Afrique a connus, alors même que les deux super-grands étaient directement en cause. Comment expliquer qu'un État pauvre, faible et fondamentalement dépendant comme la Somalie ait pu jeter par-dessus bord les Soviétiques, performance qui justifierait une étude détaillée du plus haut intérêt théorique ? On s'étonnerait de la tiédeur des applaudissements occidentaux si l'on n'était pas averti de la virulence du contentieux local. En définitive, ce qui se passe au sud de la Méditerranée n'est pas qu'un simple reflet des clivages du Nord.*

*Le caractère somme toute embarrassant de certaines situations confirme la nécessité de poursuivre des recherches sans transformer en dogmes les modèles, sans privilégier le spectaculaire au détriment du fondamental. Et c'est dans cet esprit que, prolongeant ces premières études, un prochain numéro de Politique Africaine sera consacré à l'examen de la politique africaine de la France.*

F. C.

D. B.

Z. L.